

Traduction

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 25

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JEAN-JACQUES AU PAYS DE VAUD

I.

Le 28 juin 1712, vint au monde à Genève un enfant malinque qui devait devenir le philosophe le plus célèbre du XVIII^e siècle : Jean-Jacques Rousseau, fils d'un humble horloger. Genève commémorera par une fête nationale le deux centième anniversaire de cette naissance. Il en sera de même à Paris, où les cendres de Rousseau seront déposées au Panthéon. Cette date ne passera pas inaperçue non plus dans le canton de Vaud, où l'auteur des *Confessions* a fait à plus d'une reprise des séjours prolongés et qu'il aimait de toute son âme :

Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon imagination, dit-il, c'est toujours au Pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre ; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. Je ne jouirai d'un bonheur parfait sur la terre que quand j'aurai tout cela...

Le rêve d'avoir une maisonnette sur les bords du Léman, Rousseau le caresse encore dans *l'Emile* :

Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts ; et quoique une couverture de chaume soit en tout temps la meilleure, je préférerais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons de mon pays et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse.

Les extraits suivants des œuvres de Rousseau rappelleront les noms des divers endroits du Pays de Vaud où vécut celui dont la mémoire mérite de ne pas se perdre chez nous, malgré les turpitudes de son existence, parce qu'il fut le premier écrivain à faire connaître au monde entier les beautés naturelles de notre patrie, parce qu'il nous les révéla, en quelque sorte, à nous-mêmes.

A Nyon.

De Genève, Rousseau allait de temps en temps à Nyon, où son père s'était établi. C'est là qu'il eut sa première amourette, à douze ans ! L'objet de sa flamme comptait vingt-deux printemps. Tout le monde lui faisait fête, dit-il, sauf sa belle-mère, « bonne femme un peu mielleuse ».

En 1744, il passa de nouveau à Nyon, quand ayant perdu son poste de secrétaire de l'ambassade de France à Venise, il revint à Genève par le Simplon et le Pays de Vaud :

J'avais traversé Nyon, écrit-il, sans voir mon père, non qu'il ne m'en coûtât extrêmement, mais je n'avais pu me résoudre à me montrer à ma belle-mère après mon désastre, certain qu'elle me jugerait sans vouloir m'écouter. Le libraire Duvillard, ancien ami de mon père, me reprocha vivement ce tort. Je lui en dis la cause ; pour le réparer sans m'exposer à voir ma belle-mère, je pris une chaise, et nous fûmes ensemble à Nyon descendre au cabaret. Duvil-

lard s'en fut chercher mon pauvre père, qui vint tout courant m'embrasser. Nous soupâmes ensemble, et, après avoir passé une soirée bien douce à mon cœur, je retournai le lendemain matin à Genève avec Duvillard, pour qui j'ai conservé de la reconnaissance du bien qu'il me fit en cette occasion.

A Begnins.

L'amour de la campagne fit faire à Rousseau des promenades dans tous les environs de Genève et de Nyon. On voyait encore, il y a quelques années, cette inscription écrite au crayon sur la porte d'une tourelle du château de Martheray, à Begnins :

Jean-Jacques Rousseau, cytoien de Genève, 1727.

L'enfant de quinze ans était déjà fier du titre qu'il devait mettre plus tard en tête de tous ses ouvrages.

A Montpreveyres.

Au cours de sa vie aventureuse, Rousseau, en quête d'un gagne-pain, se trouvait sur la route de Fribourg à Lausanne. C'était en 1732. Il avait alors vingt ans :

J'avais grand besoin, raconte-t-il, d'arriver en quelque lieu que ce fût, et le plus proche était le mieux ; car, m'étant égaré dans ma route, je me trouvais le soir à Moudon, où je dépensai le peu qui me restait, hors dix kreutzers, qui partirent le lendemain à la dinée ; et, arrivé le soir à un petit village (Montpreveyres) auprès de Lausanne, j'y entrai dans un cabaret, sans un sou pour payer ma couchée et sans savoir que devenir. J'avais grand-faim ; je fis bonne contenance, et je demandai à souper comme si j'eusse de quoi bien payer. J'allai me coucher sans songer à rien, je dormis tranquillement ; et après avoir déjeuné le matin, et compté avec l'hôte, je voulus, pour sept batz, à quoi montait ma dépense, lui laisser ma veste en gage. Ce brave homme la refusa. Il me dit que grâce au ciel il n'avait jamais dépouillé personne, qu'il ne voulait pas commencer pour sept batz, que je gardasse ma veste, et que je le paierais quand je pourrais. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devais l'être, et que je ne l'ai été depuis en y repensant. Je ne tardai guère à lui renvoyer son argent avec des remerciements par un homme sûr ; mais, quinze ans après, repassant par Lausanne à mon retour d'Italie, j'eus un vrai regret d'avoir oublié le nom du cabaret et de l'hôte. Je l'aurais été voir ; je me serais fait un vrai plaisir de lui rappeler sa bonne œuvre, et de lui prouver qu'elle n'avait pas été mal placée.

A Lausanne.

En approchant de Lausanne, je rêvais à la détresse où je me trouvais, aux moyens de m'en tirer sans aller montrer ma misère à ma belle-mère. Je me mis en tête d'enseigner à Lausanne la musique que je ne savais pas, et de me dire de Paris, où je n'avais jamais été. En conséquence de ce beau projet, je commençai par m'informer d'une petite auberge où l'on pût être assez bien et à bon marché. On m'enseigna

un nommé Perrotet, qui tenait des pensionnaires.

Cette auberge se trouvait, rue du Pont, dans la maison portant aujourd'hui le n° 21 et qui a été transformée il y a peu d'année pour le bazar de L'Innovation. Elle fut occupée longtemps par l'imprimerie Jaunin, ainsi que par le pelletier Roos, ancien propriétaire. En y installant son magasin, ce dernier découvrit, scellés dans le mur d'un espace en retrait, les anneaux de fer où les voituriers et les cavaliers attachaient leurs chevaux.

Ce Perrotet se trouva être le meilleur homme du monde, et me reçut fort bien. Je lui contai mes petits mensonges, comme je les avais arrangés. Il me promit de parler de moi et de tacher de me procurer des écoliers ; il me dit qu'il ne me demanderait de l'argent que quand j'en aurais gagné. Sa pension était de cinq écus blancs, ce qui était peu pour la chose, mais beaucoup pour moi. Il me conseilla de ne me mettre d'abord qu'à la demi-pension, qui consistait pour le dîner en une bonne soupe, et rien de plus, mais bien à souper le soir. J'y consentis. Ce pauvre Perrotet me fit toutes les avances du meilleur cœur du monde, et n'épargnait rien pour m'être utile.

Ayant été présenté à M. de Treytorrens, professeur de sciences mathématiques et physiques, à l'Académie, Rousseau donna dans la maison de celui-ci, en face de l'ancienne cure de la Madeleine, ce fameux concert qui tourna en charivari et dont le récit est dans toutes les mémoires.

Je vivais, mais bien tristement. Les suites d'un pareil début ne firent pas pour moi de Lausanne un séjour fort agréable. Les écoliers ne se présentaient pas en foule ; pas une seule écolière, et personne de la ville. J'eus en tout deux ou trois gros Teutches aussi stupides que j'étais ignorant, qui m'ennuyaient à mourir, et qui dans mes mains ne devinrent pas de grands croquignoles. Je fus appelé dans une seule maison, où un petit serpent de fille se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique, dont je ne pus pas lire une note, et qu'elle eut la malice de chanter ensuite devant monsieur le maître, pour lui montrer comment cela s'exécutait...

Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne. Je n'emportai pas de cette ville des souvenirs bien rappelants. Je sais seulement que, n'y trouvant pas à vivre, j'allai de là à Neuchâtel et que j'y passai l'hiver. Je réussis mieux dans cette dernière ville : j'y eus des écoliers, et j'y gagnais de quoi m'acquitter avec mon bon ami Perrotet, qui m'avait fidèlement envoyé mon petit bagage, quoique je lui redusse assez d'argent.

Traduction. — L'autre jour arrive, à l'adresse d'un négociant de Lausanne, un colis accompagné d'une lettre de voiture indiquant, en allemand, qu'il s'agissait de « charbons pour chaufferettes ».

Un employé avait cru devoir mettre la traduction française en regard de l'indication allemande. Il écrivit : « charbons pour chauffer les dames. »